Quiconque apporte une chose nouvelle dans notre affaire qui n'en fait pas partie, alors cela est rejeté

D'après 'Aïcha (qu'Allah l'agrée) qui a dit : Le Messager d'Allah a dit : « Quiconque apporte une chose nouvelle dans notre affaire qui n'en fait pas partie, alors cela est rejeté . » Unanimement reconnu authentique [Bukhârî et Muslim]. Et chez Muslim : « Quiconque accomplit une œuvre qui n'est pas sur notre affaire, est alors rejetée. »

[Authentique] [Rapporté par Al Bukhârî et Muslim]

Le Prophète explique que quiconque invente quelque chose dans la religion ou accomplit une œuvre qui n'a pas été indiquée par une preuve issue du Livre et de la Tradition, alors ceci sera rejeté pour la personne l'ayant accompli et ce ne sera pas accepté auprès d'Allah.

https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/4792

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY
لجنة الدعوة الإلكترونية
EDC E-Da'wah Committee